

## GR – Lettre FFGym n°1 – Octobre 2017

### ➤ ERRATA

#### Errata du Règlement Technique GR 2017-2018 :

- Page 14, 21,22, 23, 27,28 ,29 ,30 : 13 juges par jury (et non 12 juges)
- Page 28 : Ensemble FC : **13 ans et moins** et TC (et non 10-11 ans)
- Page 29 : Duo National : enlever pas de remplaçante. Durée de 1'30 à 2' (et non 1'15 à 1'45)

#### Errata de la Lettre FFGym GR 2017-2018 :

- Page 2 : CF4 : pour toutes les années d'âge : ML –Ballon – Massues – Ruban
- Page 6 : 13 juges par jury (au lieu de 12)
- Page 7 : Pour la finale des Fédérales Individuelles, la finale B n'aura pas lieu en 2018 (un lieu, un seul WE)
- Page 9 : Pour toutes individuelles Nat 10-11 ans, la main non dominante est exigée pour une seule DC
- Page 10 : Dans la liste des difficultés autorisées en Nat 10/11 ans et Avenir, il faut rajouter dans le groupe 5 « Autres rotations » : le Tour plongé avant :



- Page 11 : dans le tableau barrer pas de ML en finale : 7 DC en finale
- Page 12 : Les Nat B 12-13 ans présenteront un ML en finale (contrairement à ce qui est noté)
- Page 13 : noter 13 juges par jury
- Page 14 : Régional Duo : 13 et moins et TC
- Page 15 : Ensemble Fédéral B TC : **Max 5,00pts** (au lieu de 4,50)
- Page 16 : Ensemble FC **13 ans et moins**\_(et non pas 10 ans et moins). Pour les ensembles FC TC : 3 DC obligatoires et non 4

Jugement de la vie fédérale : possibilité d'adapter (en mettant moins de juges) les compositions de jury pour les compétitions départementales, inter-départementales et régionales, si les structures n'ont pas suffisamment de juges.

## ➤ PRÉCISIONS

- Pour les Individuelles Fédérales et les Ensembles Fédéraux A, B, C, la pénalité pour **une difficulté interdite** sera de 0,30 (pour chaque difficulté présentée qui ne sera pas comptabilisée). Pour les DC de rotation, une rotation supplémentaire au delà de 0,20 ne sera comptabilisée, mais non pénalisée. (Pas de cumul si la DC est d'un GC obligatoire). Pour les ensembles même si 1 gymnaste réalise une DC interdite (même en décor), la pénalité sera appliquée.
- Pour les Individuelles Fédérales aucune **DC à 0,10 supplémentaire** ne sera autorisée (sur des pas de danse, DE, EDR) : - 0,30 par DC supplémentaire.
- Pour les **Ensembles Fédéraux A, B et C** les **DC exigées doivent être isolées et simultanées**. Des DC à 0,10 pourront être utilisées (et comptabilisées) sur les Échanges, si elles sont différentes des DC isolées. Si une DC identique est utilisée, elle ne sera pas comptabilisée sur l'E.
- La revalorisation de **0,20 par gymnaste supplémentaire** (pour les ensembles Fédéraux A, B, C) sera attribuée par les juges D1D2, compris dans la note D Max.
- Il n'existe pour les EDR, que 2 axes : l'axe longitudinal, (déboulés tour fessiers...), et tous les autres (roulades, souplesses, roues, tour illusion).

Agnès LICHTLÉ et la CNS GR